

Le sacre de l'avortement



Article rédigé par *Le Salon Beige*, le 02 juillet 2018

Source [Le Salon Beige] Hier matin au Panthéon, Emmanuel Macron [a chanté](#) les louanges de Simone Veil en évoquant le *crime abominable de l'avortement* .

"Pour les femmes meurtries dans leur chair, dans leur âme, par les faiseuses d'anges, pour les femmes qui devaient cacher leur détresse ou la honte, et qu'elle arracha à leur souffrance en portant avec une force admirable le projet de loi sur l'interruption volontaire de grossesse, à la demande du président Valéry GISCARD D'ESTAING et avec le soutien du Premier ministre Jacques CHIRAC."

L'ACPERVIE-SOS-Maternité rappelle :

"La cérémonie qui aura lieu au Panthéon, le 1er Juillet, a une signification plus grande qu'un jugement (très positif et très officiel) sur une personne. **Elle est l'inscription dans le marbre d'une « vérité » issue d'une manipulation monumentale de l'opinion publique.**

Cette « vérité » est aujourd'hui prise comme telle par une immense majorité de personnes de bonne foi. Néanmoins, les Protestants et Évangéliques se souviennent, à l'évocation de cette manipulation (encore utilisée récemment en Irlande), de la parole de l'Écriture Sainte: « **Malheur à ceux qui appellent le mal, bien et le bien, mal/ Qui changent les ténèbres en lumière et la lumière en ténèbres/ Qui changent l'amertume en douceur et la douceur en amertume** » Esaie 5,20.

Dans les années 1970, on avait un lobby, le Club de Rome. Dans sa vision: « croissance économique zéro, croissance démographique zéro », le démantèlement de l'industrie et la promotion du chômage n'étaient pas seuls (appuyés ou non par des considérations « écologiques »), il y avait malheureusement l'avortement, qui a été promu dans divers pays par des campagnes médiatiques intenses financées par des prédécesseurs de Soros (Rockefeller en tête de file). Ces campagnes livraient au public des chiffres fabuleux d'avortements par an, avec des femmes mortes par dizaines de milliers. Dans un but humanitaire, il fallait légaliser la « Santé reproductive », ce qui a multiplié le nombre réel des avortements par 5 à 7.

Ainsi, en France, on avait parlé de 200 000 voire 2 millions d'avortements, avec 20 000 mortes.

Voici textuellement ce qui était enseigné en Médecine Légale en 1966: " La seule statistique valable est due au juge d'instruction GOLETI qui avait relevé toutes les informations judiciaires qui s'étaient succédées entre 1947 et 1953, relatives aux avortement criminels. Elle fait état de 350 à 492 informations par an, avec un nombre d'avorteurs inculpés variant suivant les ans entre 150 et 276. La même statistique en 1954 fait état de 460 avortements dont 45 mortels.

Dans la Revue du Praticien du 11 Février 1974, on lit, sous la plume de E.Hervet, (p 639): "Aux entretiens de Bichat 1973, Monrozies fit un exposé, fortement nourri de statistiques, sur la mortalité et la morbidité comparative des avortements clandestins et des avortements légaux. Il plongea dans la stupéfaction et dans le désarroi les nombreux journalistes présents dans la salle, en indiquant des chiffres sensiblement voisins.

"A ces journalistes qui demandaient, à l'issue de la conférence, des explications, il a été facile de dire qu'ils s'étaient laissés abuser pendant des années sur la gravité réelle de l'avortement clandestin. Ils avaient préféré entendre les voix qui dénonçaient cet avortement comme un fléau national avec son cortège de 6000 à 10

000 morts chaque année. Ils n'avaient pas entendu les voix, à vrai dire moins retentissantes, qui contestaient la réalité de ce massacre, et fixaient à quelques dizaine de morts les avortées, chaque année, c'est à dire à un chiffre cent fois moindre »."